



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod Word 15.1



17087233

Tribunal de Commerce

07 JUIN 2017

Brabant Wallon
Greffe

MONITEUR BELGE

13-06-2017

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0833.978.284

Dénomination

(en entier) : NR ACT

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée (SPRL)

Adresse complète du siège : Rue du Ménéil 2a à 1410 Waterloo

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du PV de l'AG extraordinaire du 21/04/17 :

Le 21 avril 2017, à 19h00, s'est réunis, au siège sociale de la société située Rue du Ménéil 2a à 1410 Waterloo, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL NR Act.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Alarcon-Arnaud Rémedios, gérante.

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée ; tous les associés étant présent, il n'y a pas lieu de joindre les convocations au présent compte-rendu.

La président déclare l'assemblée ouverte et habilitée à prendre les résolutions prévues à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Changement adresse du siège social

1. La présente assemblée acte le changement d'adresse de la société de Rue du Ménéil 2a à 1410 Waterloo à l'adresse suivante :

Avenue Général Ruquoy 54 à 1420 Braine l'Alleud

Et ce à partir du 24/04/2017 à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 après avoir rédigé et approuvé le présent procès-verbal.

La présidente,

Marie Alarcon-Arnaud Rémedios

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).